

FACTURE

Référence : FA01124
Date : 13/02/23
Mode de règlement : VIREMENT 30J FDM
A payer avant le : 31/03/23

SAS HECTARE
251 rue du Romarin

34830 CLAPIERS

Référence	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	Code TVA
	CONTRAT MISSION D'URBANISTE ET DE PERMIS D'AMENAGER AMENAGEMENT "TERRES DES GALLINES" COMMUNE DE REDESSAN				
	Montant HT des prestations réalisées....	1	31 819,00	31 819,00	1
	Décompte joint.....	1			1

BON A PAYER 14/06/23
C VALERY

Détail de la TVA

Code	Taux	Montant
1	20,00	6 363,80

Total Brut HT	: 31 819,00	Total HT Net	: 31 819,00
Remise	:	TVA	: 6 363,80
Escompte	:	Total TTC	: 38 182,80
Frais de Facturation	:	Acompte	:
		Net à Payer	: 38 182,80 EUR

Règlement 30 jours fin de mois. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. Des pénalités d'un taux égal à trois fois le taux légal sont exigibles dès le jour suivant la date d'échéance et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée (article L441-6 C.Com.). Nous nous réservons le droit de suspendre la mission en cas de défaut de règlement et nous réservons la propriété de nos travaux.



**CONTRAT MISSION D'URBANISTE ET DE PERMIS D'AMENAGER
OPERATION D'AMENAGEMENT "TERRES DES GALLINES"
COMMUNE DE REDESSAN**

DECOMPTE N°1 DU 13 FEVRIER 2023

Décomposition	MONTANT	% d'avancement	DECOMPTE HT
2.1 et 2.2 - Etudes prealables et permis d'aménager			
- à la signature du contrat	6 500,00	100%	6 500,00
- au dépôt du permis d'aménager	3 000,00	100%	3 000,00
- à l'obtention du permis d'aménager	10 000,00	100%	10 000,00
2.3 CPAP			
- à la fourniture du cahier des prescriptions	8 419,00	100%	8 419,00
2.4 Permis d'aménager modificatif	3900 €/l'unité	1	3 900,00
			-
TOTAL	27 919,00		31 819,00

Montant HT des prestations réalisées 31 819,00

Montant HT des situations précédentes -

Montant HT du présent décompte 31 819,00